

COMMUNIQUÉ DE PRESSE SUITE AUX PHOTOS PUBLIÉES PAR PARIS MATCH

jeudi 13 juillet 2017, par [Thémis](#)



Paris, le 13 juillet 2017

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (La FENVAC) et l'association Promenade des Anges, association des victimes de l'attentat du 14 juillet 2016 à Nice, saluent la décision du Procureur de la République de Paris d'engager un référé d'heure en heure pour obtenir le retrait des kiosques du journal Paris Match.

L'intervention du Procureur démontre bien que la question posée par cette publication des photos de l'attentat relève de l'ordre public et d'une question de principe qui est celle du respect de la dignité humaine.

Cette intervention est également pleinement légitime car ces photos ont été volées dans le dossier de la procédure judiciaire en cours.

En conséquence, la FENVAC et Promenade des Anges soutiennent pleinement et sans réserve les positions du Parquet.

Les victimes fondent l'espoir que par sa réponse la Justice rappelle que tout n'est pas possible, notamment quand un prétexte fallacieux d'information cache en réalité une recherche de profit sur le malheur d'autrui à la veille de commémorations nationales qui doivent être le temps du deuil et du recueillement.

Contact presse

Eric MORAIN, avocat de la FENVAC 06 11 96 94 82

Stéphane GICQUEL, Secrétaire Général de la FENVAC 06 19 69 54 66